



National & Classique Vaurien 2011

Larmor Plage - du 16 au 18 septembre 2011

Coorganisé par la Société Nautique de Larmor Plage et l'AS Vaurien France

AVIS DE COURSE

1- REGLES

1.1- La régate sera régie par :

- Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2009-2012
- Les règlements de la classe Vaurien

1.2- En cas de litige, les règles de la classe Vaurien prévaudront.

1.3- Sécurité et équipement :

Les bateaux devront être conformes aux règles de la classe Vaurien en matière de sécurité. Une attention particulière sera portée sur les éléments de flottabilité du bateau et de son équipage.

2- ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1- La régate est ouverte aux bateaux de la classe VAURIEN.

La manifestation est ouverte aux concurrents étrangers.

2.2- Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le bulletin d'inscription et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis à l'AS Vaurien France avant le **31 août 2011**

2.3- Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs

2.4- Des licences temporaires seront disponibles à l'inscription auprès de la Société Nautique de Larmor Plage (1 jour 9,50€; 4 jours 23€). La présentation d'un certificat médical est impérative pour chaque membre de l'équipage.
L'acquisition de licences FFV annuelles est également possible.

2.5- Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile pour tout dommage matériel et/ou physique avec une couverture d'un montant minimal de 100 000 €. Cette carte d'assurance devra être présentée lors des confirmations d'inscriptions.

3- DROITS A PAYER

Les droits requis par équipage sont les suivants :

* 25 € pour les membres de l'AS Vaurien France

* 53 € pour les non-membres, incluant la cotisation à l'AS Vaurien France pour l'année 2011. Le participant deviendra de fait membre de l'association, et à ce titre, recevra les documents que cette association lui doit : certificat de conformité, documentations, règlements et conseils, ainsi que l'accès à l'ensemble des ressources et adresses disponibles.

4- PROGRAMME

4.1- Confirmation d'inscription

La confirmation des inscriptions se fera de 16h30 à 19h00 le vendredi 16 septembre et de 8h00 à 10h30 le samedi 17 septembre auprès de la Société Nautique de Larmor Plage

4.2- Parcours

Samedi 17 septembre :

- Pour le National & la Classique, à partir de 12h, 1 parcours côtier, suivi d'1 ou plusieurs parcours construits.

Dimanche 17 septembre :

- Pour le National & la Classique, à partir de 10h, Parcours construits (Triangle, bananes ou trapèzes) et parcours côtiers.

4.3- L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est : 12h00 le samedi 17 septembre et 10h00 le dimanche 18 septembre.

4.4- L'heure limite du dernier signal d'avertissement est : 14h00 le dimanche 18 septembre.

5- INSTRUCTIONS DE COURSE

5.1- Les instructions de course seront affichées au tableau d'affichage officiel situé dans les locaux de la SNL

5.2- Les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

6- PARCOURS

Les parcours sont de type raid ou tactiques (définis dans les annexes).

7- CLASSEMENT

7.1- Le Système de Points à minima de l'annexe A s'appliquera.

7.2- Le nombre de courses devant être courues pour valider l'épreuve est de 3

8- PRIX

- Sera décerné le titre de vainqueur du National Vaurien 2011
- Sera décerné le titre de vainqueur du National Vaurien 2011 - Voile ancienne jauge
- Sera décerné le titre de vainqueur de La Classique Vaurien 2011
- Sera décerné le prix "TRADITION" au vainqueur d'un classement spécifique.
- Sera décerné le prix "VAURIEN" au vainqueur de l'élection du bateau le plus Vaurien (esthétisme, esprit, ...).

9- DECHARGE DE RESPONSABILITE

9.1- Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4 des RCV, Décision de courir).

9.2- L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

10- ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile, ou son équivalent (Licence FFV), pour l'épreuve.

11- ACCES

Société Nautique de Larmor Plage - Le Kernével - 56260 LARMOR PLAGE

12- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Informations disponibles sur <http://www.asvaurien.fr>
ou <http://www.sn-larmor-plage.fr/>

Hébergement & Office de tourisme sur <http://www.larmor-plage.com/>

13- CONTACT

Pour La Société Nautique de Larmor Plage
Laurent Dupierrez - lduperriez@msn.com

Pour l'**ASVF** :

* AS Vaurien France - contact@asvaurien.fr

* Luc De Courville - albdc@wanadoo.fr

* Pierre Alain Lemoine - pierre-alain.lemoine@wanadoo.fr

* Frédéric Varé - fred.vare@gmail.com